

## Appel à auteurs (hors-série) : **Les paradoxes de l'autonomie**

La Loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées restait timide eu égard à la question de l'autonomie. Il en va tout autrement de la Loi du 2 janvier 2002 qui « tend à promouvoir, (...) l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets ». Mais en même temps que le législateur appelle à investir la question de l'autonomie, il la double aussitôt d'un autre impératif : celle de la protection. La promotion de l'autonomie (auto-nomos : se donner à soi-même ses propres règles) implique nécessairement une prise de risque dans laquelle l'être fait l'expérience de lui-même, teste ses ressources et évalue ses limites. La juxtaposition apparemment contradictoire autonomie/protection laisse penser que le législateur a posé la perspective d'autonomie du point de vue du paradoxe.

Les représentations de l'autonomie sont à ce point hétérogènes qu'elles s'opposent : entre usagers et professionnels, entre les travailleurs sociaux eux-mêmes, entre les professionnels du champ social et du soin, sans parler des institutions qui suivent leurs propres orientations stratégiques. Ce qui est autonomie pour les uns peut être identifié à un acte qui maintient la dépendance pour les autres. Les représentations se croisent et les subjectivités expriment leurs différences, laissant choir d'avance toute tentative de définition taxinomique de l'autonomie. Il se pourrait qu'il n'existe pas de concept positif d'autonomie qui puisse dicter ses lois sur les plans théorique ou moral.

Autre paradoxe, le sujet est invité à situer son autonomie dans ses propres représentations : est-elle psychique, fonctionnelle, relative, absolue ? Que vaut l'autonomie d'un Robinson affranchi de toute dépendance ? Est-ce cela que nos institutions cherchent à promouvoir : une autonomie aussi grande que possible, élevée au rang de mythe, qui aurait pour vertu d'isoler chacun des acteurs dans la tour d'ivoire de ses représentations ?

Il se pourrait qu'en interrogeant la logique interne de l'autonomie, nous soyons amenés à mettre en évidence une logique qui aurait pu tromper le législateur et les acteurs du secteur, rompus à désirer l'autonomie à tout prix, qui découle du mythe d'un pur et simple être-en-soi de la subjectivité.

En réalité, ne convient-il pas de penser l'autonomie *dans* l'hétéronomie et interroger *de fait* la part de l'autre dans son autonomie ?

### > **Dépôt des manuscrits jusqu'au 10 décembre 2012, sur le mail : [guillaume.nemer@hotmail.fr](mailto:guillaume.nemer@hotmail.fr)**

> Manuscrit remis sur fichier informatique (Word) de 30.000 à 60.000 signes maximum, comprenant un titre, des intertitres, une bibliographie, un résumé en français et si possible sa traduction en anglais. Si possible, nous communiquer ces éléments par mail (ne pas oublier d'indiquer vos coordonnées postales et téléphoniques).

> Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique).

> Le texte doit être présenté sans autre enrichissement typographique que les caractères italiques : pas de feuille de style ni de tabulation. Les notes de bas de page doivent être insérées manuellement (et non par numérotation automatique). Le référencement bibliographique de citation s'indique entre parenthèses après la citation (et non en note de bas de page).

> Dans le texte, tous les patronymes avec prénom en entier, tous les sigles explicités à leur première utilisation, toutes les citations référencées avec précision (auteur, titre, page).

> Les manuscrits et autres documents remis le sont à titre gracieux. Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur le site Internet du Sociographe.

### > **Calendrier :**

Dépôt des manuscrits : jusqu'au 10 décembre 2012

**Parution : Hors-série n°6, juin 2013**

(Après parution, rencontre entre auteurs et lecteurs du numéro)

### > **Contacts :**

. Hors-série sous la direction de Guillaume Nemer : [guillaume.nemer@hotmail.fr](mailto:guillaume.nemer@hotmail.fr)

. Direction des hors-séries du *Sociographe* : Corinne Chapat ([cchapat@irts-bn.asso.fr](mailto:cchapat@irts-bn.asso.fr)) et Nadia Veyrié ([nveyrie@irts-bn.asso.fr](mailto:nveyrie@irts-bn.asso.fr))

> **Orientations du Sociographe** : ...travailler les articulations entre réalités sociales, pratiques professionnelles et prescriptions politiques du « travail social »... (extraits)